

AMIS, PROPRIETAIRES
et LOCATAIRES de LACANAU OCEAN
BP N° 4 33680 Lacanau-Océan
Courriel : contact@aplo.fr
president@aplo.fr
Le Président



Lacanau Océan, le 5 mars 2017

Monsieur le Médiateur,

le reportage de David Basier consacré à Lacanau Océan, diffusé sur France 2 dans le JT du 22 février dernier, amène notre association⁽¹⁾ à manifester son mécontentement quant à son contenu soucieuse qu'elle est de défendre l'image de notre agglomération côtière.

Alors que le début était factuel ("*comment la station a décidé de protéger son front de mer il y a 3 ans maintenant*") et juste (explication technique des enrochements), le journaliste a conclu son reportage posté devant l'église Saint Vincent en déclarant ceci :

- 1 «Combien de temps cette digue tiendra face au phénomène de l'érosion ? On ne le sait pas vraiment peut-être 20 ou 30 ans en tout cas elle est là pour offrir un répit pour envisager un futur recul de la station»
- 2 «voyez cette église : il y a 250 ans les habitants de Lacanau l'ont déplacée, là aussi sous les effets de l'océan»

Nous regrettons que cette présentation soit en continuité d'un postulat de relocalisation qui n'aurait aucune alternative, et que pour mieux asséner ce principe le journaliste n'hésite pas à dire une **contre-vérité**.

Le reportage sous entend en effet que l'église se situait au bord de l'Océan car le journaliste sans transition passe du front de mer à l'église et les téléspectateurs ne connaissant pas la région ne peuvent pas se douter qu'elle se situe à Lacanau Ville (environ 13km de Lacanau océan) et que son déplacement il y a plusieurs siècles n'a rien à voir avec les récentes tempêtes qui ont frappé la côte atlantique...

Ainsi, en 1667, le Curé de Lacanau s'est plaint à son seigneur que l'hiver l'eau entrant en son église alors implantée au bord du lac. Finalement en 1765 elle fut reconstruite à son emplacement actuel avec une partie des pierres de l'église originelle. Certes l'église Saint Vincent a été déplacée mais non pas parce qu'elle était menacée par l'Océan mais parce que le niveau du lac était monté !

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, sachez, Monsieur, que notre association se tient à votre disposition pour vous fournir toutes les informations utiles et vérifiées permettant une meilleure connaissance de notre station balnéaire.

Alain CROMBEZ

DESTINATAIRE :

- Nicolas JACOBS, médiateur de l'info de France 2
Maison France Télévisions – Médiateur des programmes
7 esplanade Henri de France - 75907 Paris Cedex 15

COPIE :

- adhérents APLLO (tous medias APLLO) et correspondant Sud-Ouest

(1) association créée en 1980 regroupant en 2016 plus de 540 adhérents ; publication quadrimestrielle : APLLO MAG' – ISSN 2498-034X ; www.aplo.fr ; facebook : aplo asso)